

FILTRE PLASTIQUE B2P3



Utilisation du Produit

Le filtre B2P3 est utilisé contre les gaz toxiques de type B selon la norme EN 141-2000, soit gaz et vapeurs inorganiques et contre les poussières et particules de matières toxiques, aérosols solides ou liquides, selon la norme EN 143, de classe 3 : filtre de grande efficacité (99.95%).

Ce filtre est utilisé avec un masque facial complet et une connexion RD 40.

L'ensemble masque et filtre B2P3 ne doit être utilisé que lorsque la concentration en toxique est inférieure à 1000 x VL.

(VL = VME pour un travail de 8 heures ou VLE pour un travail de 15 min)
(Cf. le document INRS éd. 780 "Les appareils de protection respiratoire").

ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES QUE DANS DES LIEUX SUFFISAMMENT VENTILES DONT L'ATMOSPHERE CONTIENT AU MOINS 17% D'OXYGENE EN VOLUME

Descriptif Technique

CARACTERISTIQUES :

- boîtier en alliage d'aluminium, léger et résistant avec couvercle plastique combinant boîtier charbon et étage poussières
- diamètre 106 mm fixation sur le masque par un filetage conforme à l'EN 148-1
- assurant une fixation fiable et une excellente étanchéité
- charbon de noix de coco, activée et imprégnée très bonne capacité d'absorption

Informations Complémentaires

GAZ DE TEST :

Tableau de test des cartouches selon EN 141

Spécifications Techniques et Normes

Directive européenne :
89/686/CEE

Normes :
EN 141 EN 148-1

Attestation CE de Type :
N° : 0070-236-079-10-03-0077

Assurance Qualité :
ISO 9001 - Version 2000

Numéro de certification :

Marquage :
CE 0194

FILTRE PLASTIQUE B2P3

Type et classe	Gaz d'essai	Temps minimal de claquage dans les conditions d'essai min	Concentration de gaz d'essai dans l'air		Concentration de claquage ml/m ³
			% en volume	mg/l	
A 1	Cyclohexane (C ₆ H ₁₂)	70	0,1	3,5	10
B 1	Chlore (Cl ₂)	20	0,1	3,0	0,5
	Sulfure d'hydrogène (H ₂ S)	40	0,1	1,4	10
	Cyanure d'hydrogène (HCN)	25	0,1	1,1	10 ⁻¹
E 1	Dioxyde de soufre (SO ₂)	20	0,1	2,7	5
K 1	Ammoniac (NH ₃)	50	0,1	0,7	25
A 2	Cyclohexane (C ₆ H ₁₂)	35	0,5	17,5	10
B 2	Chlore (Cl ₂)	20	0,5	15,0	0,5
	Sulfure d'hydrogène (H ₂ S)	40	0,5	7,1	10
	Cyanure d'hydrogène (HCN)	25	0,5	5,6	10 ⁻¹
E 2	Dioxyde de soufre (SO ₂)	20	0,5	13,3	5
K 2	Ammoniac (NH ₃)	40	0,5	3,5	25
A 3	Cyclohexane (C ₆ H ₁₂)	65	0,8	28,0	10
B 3	Chlore (Cl ₂)	30	1,0	30,0	0,5
	Sulfure d'hydrogène (H ₂ S)	60	1,0	14,2	10
	Cyanure d'hydrogène (HCN)	35	1,0	11,2	10 ⁻¹
E 3	Dioxyde de soufre (SO ₂)	30	1,0	26,6	5
K 3	Ammoniac (NH ₃)	60	1,0	7,0	25

*) L'air de sortie peut parfois contenir du C₂N₂. La concentration totale de (C₂N₂ + HCN) ne doit pas être supérieure à 10 ml/m³ au claquage.

Les tests sont effectués selon les paragraphes B2. Les cartouches willson passent les tests avec une marge significative.

Aérosols de tests

- * huile de paraffine pour les particules liquides
- * chlorure de sodium pour les particules solides
- le débit d'air de test est 95 litres par minute
- la pénétration de l'aérosol d'essai doit être inférieure à :
 - * 0.05% pour le chlorure de sodium
 - * 0.05% pour l'huile de paraffine
- résistance respiratoire inférieure à :2.6 mbar à 30l/min
9.8 mbar à 95l/min

CONDITIONNEMENT :

Conditionné en boîte carton individuelle.
En cas de réclamation sur ce produit, indiquer le numéro de lot figurant sur l'étiquette.

FILTRE PLASTIQUE B2P3

Le fabricant ou son mandataire établi dans la communauté européenne :

WILLSON

déclare que l'Equipement de Protection Individuelle neuf décrit ci-après :

Désignation :

FILTRE PLASTIQUE B2P3

Code Article :

17 880 15

est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE.

Cet EPI a fait l'objet de l'attestation CE de type :

N° : 0070-236-079-10-03-0077

délivrée par :

INRS

Avenue de Bourgogne

54501

Vandoeuvre Cedex

France

Identifié sous le numéro :

0070

Fait le : **12/17/2003**

à : **VILLERS COTTERETS**

Division : **Protection de la Tête**

Par : **Pascal Margerit**